

Französisch

AeroRevue 5/2018

## Solution d'avenir pour l'aviation suisse

Informations de l'OFAC sur le programme AVISTRAT-CH

**Avez-vous déjà entendu parler d'AVISTRAT-CH? Vous ne pouvez malheureusement pas répondre directement à une question posée dans un article.** Votre réponse m'intéresserait toutefois, le programme AVISTRAT-CH ayant en définitive vu le jour pour vous, peu importe que vous soyez pilote ou passager. Permettez-moi ainsi d'éclairer celles et ceux pour qui le terme AVISTRAT ne signifie encore rien (et je présume qu'il s'agit de la majorité) et d'expliquer brièvement de quoi il retourne.

AVISTRAT-CH signifie «Nouvelle stratégie d'espace aérien et d'infrastructure de l'aviation pour la Suisse». Le mandat d'élaborer une telle stratégie avait été confié à l'OFAC par le DETEC à la mi-2016. L'objectif est double:

il s'agit d'abord de réduire les risques liés à l'utilisation de l'espace aérien. Certains indicateurs suggèrent que le contraire est le cas aujourd'hui. La complexité dans l'espace aérien suisse a augmenté du fait d'une utilisation plus intensive, d'autre part en incluant de nouveaux groupes d'utilisateurs tels que les drones. Nous voulons garantir que tous les usagers puissent à l'avenir également se déplacer sûrement dans notre espace aérien, c'est-à-dire au prix d'un niveau de risque accepté.

Il s'agit d'autre part d'utiliser de manière aussi optimale que possible cette ressource rare qu'est l'espace aérien, limité par notre géographie et qui n'est pas extensible à souhait. Il ne faut pas oublier que l'aviation est d'une grande importance précisément pour notre économie exportatrice, de même que pour le tourisme.

Ces deux objectifs ne signifient bien entendu pas qu'il ne sera plus possible dans le futur de pratiquer l'aviation en tant que loisir. Il convient en définitive de tenir compte de tous les besoins en espace aérien aussi bien que possible dans l'aménagement de l'espace aérien et de l'infrastructure aéronautique pour les décennies à venir. Que des priorités doivent être fixées là où l'on se heurte à des impasses au niveau des capacités est bien sûr inévitable. La fixation de priorité doit toutefois toujours s'inspirer de l'intérêt public général et être comprise par tous les intervenants.

Pour en revenir aux besoins d'espace aérien: afin d'en tenir compte, nous devons d'abord nous assurer de bien les connaître. Le semestre courant est consacré à cette étape fondamentale, à savoir la création de la «carte suisse des besoins d'utilisation de l'espace aérien». C'est ainsi que l'OFAC organise actuellement de nombreux ateliers avec des usagers de l'espace aérien et prestataires de service aéronautiques. Nous voyons ces ateliers comme très positifs! Qu'il s'agisse d'associations, d'aéroports, d'entreprises, de l'aviation générale ou d'affaires, «civ» ou «mil»: tous les participants contribuent au projet dans une mesure extrêmement constructive et s'accordent sur un point: quelque chose doit se passer afin que notre espace aérien et notre infrastructure aéronautique soient parés pour l'avenir.

Si j'ai réussi à susciter chez vous de l'intérêt pour AVISTRAT-CH, vous trouverez à ce propos de plus amples informations sur le site Web de l'OFAC: [www.bazl.admin.ch/avistrat](http://www.bazl.admin.ch/avistrat)

En conclusion, j'espère avoir contribué par mes brèves explications à ce que vous puissiez maintenant répondre par «oui» à la question posée plus haut. Je me réjouis de la collaboration avec tous les participants dans le cadre des prochaines étapes du programme, en étant persuadé que nous pouvons créer avec AVISTRAT-CH, en commun, une solution durable et tournée vers l'avenir pour notre espace aérien et l'infrastructure aéronautique suisse. **Florian Kaufmann, OFAC; responsable du programme AVISTRAT-CH**